

21 + 2N
F

DIRECTION DE LA VOIE

DIVISION 32-1



**III. — TIREFONNEUSE,
TIREFONNEUSE-BOULONNEUSE.**

CONSIGNE D'ENTRETIEN
ET DE REVISION.

Juillet 1968.

27

ERRATUM.

Consigne III : tirefonneuse, tirefonneuse - boulonneuse.

Page 3.2. : rubrique 2.1 Documentation — 5^e ligne

- il y a : la documentation contient : des plans de construction différents
- il faut : la documentation contient : les plans de construction

CONSIGNE N° III.Annexe 1TIREFONNEUSE ET TIREFONNEUSE-BOULONNEUSE.MODELE LOURD POUR TOUS TRAVAUX.1. DESCRIPTION DE LA MACHINE.

Cette machine comporte essentiellement les pièces suivantes:

- le moteur avec l'arbre de transmission;
- l'embrayage;
- la boîte de vitesses;
- la tête;
- le châssis ou wagonnet sur lequel la machine est montée.

Un schéma de construction de la machine est annexé.

1.1. Le moteur avec l'arbre de transmission.

Les machines sont équipées en général d'un moteur, de marque BERNARD du type 110.

Le moteur a les caractéristiques suivantes :

Moteur à essence - 1 cylindre - 4 temps.

- puissance en ch : 4
- nombre de tours par minute : 2500
- cylindrée en cm³ : 206
- alésage en mm : 64
- course du piston en mm : 64
- carburateur : type Zénith 22 RX
- gicleur principal : 80
- gicleur de ralenti : 45
- allumage : bougie distance entre les pointes d'électrodes: 0,6mm.
rupture distance entre les pointes de contact: 0,6mm.
- distribution : jeu entre les soupapes et les tiges de soupapes, le moteur étant froid.
admission : 0,15 mm
échappement : 0,15 mm.
- capacité du réservoir au carburant : 2,7 l.
- capacité du réservoir à l'huile : 1,8 l.

1.4. Tête.

Les articles suivants sont approvisionnés par le Dépôt Central de la Voie de Schaerbeek :

- numéro de nomenclature 260.45.101 : clef à tire-fond (carrée)
- 260.45.102 : clef à écrous (boulons Angleur-hexagonale)
- 260.45.104 : clef à écrous (boulons d'éclisage).

2. DOCUMENTS.

2.1. Documentation.

Les garages seront en possession d'une documentation relative à :

- la machine proprement dite
- le moteur.

La documentation contient : des plans de construction différents avec indication des pièces de rechange et leurs numéros de référence ainsi que les renseignements relatifs à l'utilisation et l'entretien de la machine.

2.2. Carnet historique.

Les garages doivent établir et tenir régulièrement à jour un carnet historique propre à chaque machine.

Y seront consignés les travaux des révisions systématiques, ainsi que les réparations occasionnelles jugées nécessaires. A l'aide des formulaires V 500 les renseignements suivants seront transmis mensuellement aux garages pour être inscrits dans les carnets historiques :

- nombre d'heures d'utilisation
- consommation de carburant
- consommation d'huile

Ces renseignements doivent être donnés régulièrement par les utilisateurs des machines.

3. MESURES POUR LA MISE EN MARCHE.

Voir rubrique 5 - Entretien.

4. PLAN DE GRAISSAGE DE LA MACHINE.

Le corps de la machine contient environ 1,5 l. d'huile (pour les machines à 2 vitesses) ou environ 1 L. (pour les machines à 1 vitesse).

L'huile employée est de la E.P.90, numéro de nomenclature 000.63.091.

Service-distributeur : A.C. Gentbrugge.

Le niveau de l'huile doit être contrôlé.

La tête contient environ 1 l. d'huile (pour les tirefonneuses-boulonneuses) ou 0,75 l. d'huile (pour les tirefonneuses).

L'huile employée est de la E.P.90, numéro de nomenclature 000.63.091.

Service-distributeur : A.C. Gentbrugge.

Le niveau de l'huile dans le carter doit être contrôlé également.

L'huile utilisée pour le carter du moteur à essence est de la S.A.E. H.D.30, numéro de nomenclature 000.63.091.

Service-distributeur : A.C. Gentbrugge.

5. ENTRETIEN.

Les travaux ci-après doivent être exécutés sur chantier par les utilisateurs sous la surveillance du contremaître.

5.1. Préparation journalière.

5.1.1. Moteur.

Allumage : vérification du câble de raccordement.
Carburant : vérification du niveau de carburant.
Carter du moteur : vérification du niveau d'huile.

5.1.2. Embrayage.

5.1.3. Boîte de vitesses

Vérification du niveau d'huile.

5.1.4. Tête.

Vérification du niveau d'huile.

5.2. Entretien hebdomadaire.

L'engin doit être nettoyé hebdomadairement et les boulons éventuellement lâchés doivent être resserrés. Une vérification hebdomadaire de l'outillage accompagnant l'engin sera faite également.

5.2.1. Moteur.

Allumage : nettoyage de la bougie toutes les 50 h d'utilisation.
Carburant : nettoyage du filtre à air.
Carter du moteur : remplacement de l'huile toutes les 50 h d'utilisation.

5.2.2. Embrayage.

5.2.3. Boîte de vitesses.

5.2.4. Tête.

Remplacement de l'huile toutes les 200 h d'utilisation.

6. REVISIONS.

Ces travaux à charge des garages doivent être exécutés soit sur place (révision intermédiaire), soit dans le garage.

6.1. Révision intermédiaire. - Trimestrielle.

Ces travaux ci-après doivent être exécutés pendant cette révision : visite générale de l'engin y compris les accessoires, réparation, nettoyage, réglage et essai.

6.2. Révision annuelle.

La machine doit être complètement vérifiée, réparée et réglée dans le garage, une fois par an.

Avant sa sortie, elle sera essayée afin de s'assurer de son bon fonctionnement.

Le garage procédera alors également au repeinturage complet de la machine.

6.2.1. Moteur à essence.

Démontage intégral, nettoyage des pièces constitutives, contrôle des différents organes, réparation ou remplacement des pièces usées.

Montage, réglage et essai.

6.2.2. Embrayage.

Vérification et remplacement des pièces usées : garnitures ferodo, ressorts, etc.

6.2.3. Boîte de vitesses.

Démontage intégral et remplacement des pièces usées.

6.2.4. Tête.

Démontage intégral et remplacement des pièces usées : roues dentées, roulements à billes, etc.

6.2.5. Châssis.

Vérification complète et exécution des réparations nécessaires.

Remplacement si nécessaire des transmissions.

CONSIGNE III : TIREFONNEUSE ET TIREFONNEUSE - BOULONNEUSE

1. Remplissage et vidange de la tête

2. Niveau d'huile de la tête

3. Levier inverseur de marche

4. Réglage du couple

5. Vidange du corps

6. Grande vitesse


7. Petite vitesse

8. Bouchon - jauge d'huile et remplissage
du corps (sur côté gauche)

9. Levier de changement de vitesse

10. Bras de commande de l'embrayage

11. Moteur



Imprimerie de la S. N. C. B.
Dirigeant : R. LATAIRE
— rue des Deux Gares —
BRUXELLES (Petite-Ile)
— 282176.8.68 (460). —